

Sous le foncier... les sols !

Adrien Baysse-Lainé (CNRS Grenoble, Laboratoire Pacte)

Dans la lignée de la thématique du FIG 2024, ce cours de géographie propose d'éclairer par le prisme de la terre les mutations des espaces ruraux au sein de sociétés majoritairement urbaines, principalement en France, mais avec des ouvertures internationales. La terre est l'objet à la fois d'un champ multidisciplinaire ancien, les études foncières (dans sa dimension immatérielle de foncier) et d'un front de science actif et plus transversal encore (dans sa dimension matérielle de sol). De fait, les sols prennent actuellement une place croissante dans les débats socio-environnementaux : après avoir été longtemps conçus comme un support inerte et apolitique des activités anthropiques en surface, ils sont aujourd'hui positionnés au cœur de projets de transitions agricoles ou climatiques.

Penser ensemble les aspects sociaux et écologiques de la terre nécessite de renouveler les approches du foncier rural, d'abord en explorant les interactions entre sols et foncier, ensuite en abordant cette terre depuis une perspective critique. Dans le contexte de transition, le nouvel intérêt pour les sols appelle à de nouveaux partages de la terre, mais celle-ci continue à faire l'objet de concurrences se traduisant par l'exclusion d'usagers et produisant des inégalités socio-spatiales. Ainsi, la participation au cours familiarisera les étudiant·es aux perspectives de géographie sociale de l'environnement et de géographie du droit.

Ce faisant, la terre est ici considérée à la fois comme un objet d'étude et comme un outil heuristique. En analysant les interactions entre les dimensions « sols » et « foncier » de la terre, un objectif de ce cours est de comprendre comment se recomposent les modes d'exploitation des espaces ruraux et de rendre compte des mutations spatiales qui en découlent. Trois domaines sont plus particulièrement convoqués lors des séances : l'aménagement des espaces agricoles, forestiers et de nature urbaine, la fabrique du droit et l'appréhension des inégalités.

Chaque séance se compose d'un court exposé sur une notion qui introduit le temps de cours magistral dialogué. L'évaluation est préparée individuellement ou collectivement, présentée lors de la dernière séance au reste du groupe, qui la discute. Trois options sont envisageables : le diagnostic foncier d'un espace délimité (traitement de données spatialisées et statistiques descriptives), une forme libre sur une thématique d'ouverture (la construction en terre crue), un essai d'approfondissement d'une thématique traitée en cours.

Programme du semestre (2024-2025)

11 septembre	Sols, foncier, terre : qu'és acò ?
18 septembre	Conserver un stock suffisant de foncier et de sols
25 septembre	<i>pas de séance</i>
2 octobre	Préserver et restaurer les (fonctions des) sols
9 octobre	<i>pas de séance</i>
16 octobre	Concentration des terres et accaparements fonciers
23 octobre	<i>pas de séance</i>
30 octobre	<i>pas de séance</i>
6 novembre	Réguler les marchés fonciers
13 novembre	Qu'est-ce qu'être propriétaire foncier ?
20 novembre	<i>pas de séance</i>
27 novembre	Présentation des travaux de validation